

FRÈRE DÉPENDANT

Par Profil supprimé Postée le 10/07/2011 17:03

bonjour mon jeune frère (30 ans) a depuis l'adolescence consommé de l'alcool en quantité de plus en plus importante. A ceci c'est ajouté depuis quelques années une consommation très importante de cannabis. Nous connaissons tous ces problèmes d'addiction. Dès que le sujet est abordé, la discussion devient très vite houleuse et lui agressif. Il s'enferme alors dans un profond mutisme. Depuis environ 2-3 ans, pour pallier financièrement à sa demande, il deale et cultive chez lui son cannabis. Depuis le mois d'août dernier, il a subi 4 hospitalisations d'urgence pour des problèmes de pancréatite. La dernière la conduite à une intervention avec pose de drains pour des kystes au pancréas et une interdiction totale de prise d'alcool. Ce qu'il n'a pu réussir. Depuis peu, son attitude au travail s'en ressent, il devient très agressif et violent avec son amie et son entourage, a très souvent des hallucinations, devient paranoïaque et d'autres symptômes très angoissants. Que puis-je faire pour l'aider lui et son amie ? Il refuse toutes aides, change constamment de médecin et ne prend pas son traitement. Je suis totalement désespéré. Je ne puis qu'écouter les souffrances de son amie et de nos parents(lui refuse tout dialogue) et assister à l'éclatement de sa santé physique et morale. Nous souffrons tous. Merci pour votre aide

Mise en ligne le 11/07/2011

Bonjour,

L'état physique et psychique de votre frère semble effectivement très préoccupant et nous comprenons que vos parents, son amie et vous-même soyez très angoissés de le voir aller si mal et se dégrader au fil des ans.

Il semble que quelque chose résiste chez votre frère à l'idée de prendre soin de lui, de se faire aider, et ce malgré les multiples hospitalisations d'urgence concernant sa santé physique.

Malheureusement pour les personnes proches, on ne peut pas aider quelqu'un qui ne souhaite pas être aidé. Cependant, si à certains moments il arrive à dire quelque chose de son malaise, ne serait-ce qu'en reconnaissant qu'il va mal, vous pouvez tenter de lui demander ce qui, selon lui, serait susceptible de l'aider. Il reste le mieux placé pour dire ce qui ne va pas et ce que masquent possiblement ses consommations massives de cannabis et d'alcool. Il y a, le plus souvent, d'autres types de problématiques personnelles derrière les problèmes d'addiction auxquelles le strictement médical ne peut pas grand chose.

Il existe une possibilité de faire hospitaliser une personne contre sa volonté, l'hospitalisation à la demande d'un tiers (HDT). Cela ne peut être envisagé que si les deux conditions suivantes sont réunies: le patient doit présenter des troubles mentaux rendant impossible son consentement, et son état doit imposer des soins immédiats assortis d'une surveillance constante en milieu hospitalier. Pour que l'admission soit valide, la procédure exige trois documents: la demande écrite du tiers et deux certificats médicaux. L'hospitalisation se fait alors en établissement psychiatrique.

Si cette "solution" vous paraît opportune, nous vous conseillons d'en parler avec vos proches mais également avec votre médecin de famille pour plus de précisions et de conseils. C'est une décision difficile à prendre, qui peut comporter un revers de la médaille. Cela n'a rien d'idéal ou de magique mais cela peut permettre de mettre quelqu'un à l'abri de lui-même pour un temps donné.

Votre souffrance, celle de vos parents et de son amie pourraient, si vous le souhaitez, être entendues et prises en charge. Parce qu'il est encore une fois très difficile et angoissant de voir un être cher aller si mal et aller si loin, nous ne pouvons que vous encourager à vous faire aider également. Nous avons bien compris que vous étiez là les uns pour les autres et c'est très bien, mais ce n'est peut-être pas suffisant.

Chacun de vous aurait la possibilité de recevoir soutien et conseils de la part de professionnels spécialisés dans le secteur des addictions. Cet accompagnement de l'entourage en centre d'addictologie est gratuit, confidentiel et individuel. Des consultations familiales peuvent parfois être proposées.

Si vous souhaitez, les uns ou les autres, discuter plus avant de cette situation qui vous préoccupe ou si vous souhaitez simplement être orientés vers un centre d'addictologie, n'hésitez pas à nous contacter au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j/7, de 8h à 2h).

Bien à vous.
